

# Sommaire

---

## Actualités du MMAISP

**Ce que dit la convention entre le ministère de Raymonde Goudou Coffie et Sndi**  
L'Intelligent d'Abidjan - lundi 01 juillet 2019

## Fonctionnaires

**Les 6 milliards de la discorde entre Kandia et les enseignants**  
Le Sursaut - lundi 01 juillet 2019

**L'intersyndicale des fonctionnaires prône l'unité d'action**  
Le Mandat - lundi 01 juillet 2019

## Société

**Raymonde Goudou Coffie vante l'expérience Ivoirienne en Tunisie**  
Le Sursaut - lundi 01 juillet 2019

## Politique

**Bruno Koné appelle une forte implication des banques**  
Le Jour Plus - lundi 01 juillet 2019

**La Cni désormais obligatoire pour tous les Ivoiriens âgés de 16 ans au moins**  
Le Jour Plus - lundi 01 juillet 2019

**La communauté sous-régionale a désormais sa monnaie**  
Le Jour Plus - lundi 01 juillet 2019

**Souleymane Diarrassouba présente les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire**  
Le Patriote - lundi 01 juillet 2019



Innovation du Service Public / Le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public a franchi vendredi 28 juin 2019, un pas dans sa volonté de rapprocher l'Administration publique des administrés et d'offrir aux citoyens une gamme de services diversifiés et de qualité.

## Ce que dit la convention entre le ministère de Raymonde Goudou Coffie et Sndi



Raymonde Goudou Coffie (au centre)

Le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public a franchi vendredi 28 juin 2019, un pas dans sa volonté de rapprocher l'Administration publique des administrés et d'offrir aux citoyens une gamme de services diversifiés et de qualité. À cet effet, Joseph Thierry Gnekré, Directeur de Cabinet dudit ministère et Nongologo Soro, Directeur général de la Sndi ont signé une convention sous le regard du Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration. La ministre a traduit sa confiance à la Sndi, la structure technique qui l'accompagne dans la mise en œuvre du projet « e-démarches administratives », dont la finalité est la dématérialisation des procédures administratives pour garantir un service de proximité de qualité aux usagers/clients. Nongologo Soro, Directeur général de la Sndi, a exprimé sa joie de voir enfin la convention signée, avec quatre tâches précises que devra exécuter la Société nationale de développement informatique (Sndi). La convention d'une durée de validité de 7 mois a pour objet : l'opérationnalisation de neuf (9) procédures de la Direction des Examens et Concours (DECO) du Ministère en charge de l'Education nationale, l'opérationnalisation de quinze (15) procédures du Tribunal de Première Instance d'Abidjan-Plateau d'Abidjan-Plateau. La convention vise aussi l'accompagnement à la mise en œuvre de la conduite du changement et la réalisation d'un outil de promotion et d'information sur le service. Au total,

le prochain cap vers lequel le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public veut avec l'appui technique de la Sndi, conduire les Ivoiriens est celui de la numérisation des procédures. Cette méthode facilitera aux citoyens l'accès aux services de l'État et renforcer leurs connaissances. Les quatre tâches combinées modifieront et les comportements des agents et fonctionnaires de l'État et les comportements des usagers /clients. Le pouvoir des intermédiaires qui offraient les services de l'Administration contre espèces sonnantes et trébuchantes s'éteindra à la longue. La bonne gouvernance va s'instaurer et les citoyens qui ont désormais le retour des actions du gouvernement sur leur vie vont accepter de participer au processus de développement de leur pays. Avec de tels résultats, la Sndi, tenue dans la convention par l'obligation d'opérationnaliser des procédures dématérialisées et de réaliser la version mobile de E- Démarches Administratives, projet sectoriel du Programme de Gouvernance électronique ayant démarré en septembre 2016, d'une part et le Ministère de la Modernisation de l'Administration qui doit favoriser l'interactivité entre le citoyen et son administration via des systèmes informatiques, auront introduit la Côte d'Ivoire dans l'émergence.

MUTUELLE DES ENSEIGNANTS DE L'EDUCATION NATIONALE( MUPEMENET-CI)

## Les 6 milliards de la discorde entre Kandia et les enseignants



ZADI GNAGNA et BOKO MICHAEL

Depuis son assemblée générale mixte du 15 avril dernier, à Yamoussoukro la Mutuelle des personnels du ministère de l'Éducation nationale (Mupemenet) est secouée par une crise sans précédent qui menace sa survie. Cette AG qui s'est tenue à l'auditorium du lycée Mamie Adjoua de Yamoussoukro, avait permis aux participants de faire le bilan, la révision des textes, mais aussi de procéder au renouvellement des instances de cette mutualité sociale ayant essentiellement pour adhérents des agents du secteur public de l'éducation et de la formation. L'Assemblée générale ayant donné quitus au bureau sortant, quinze des conseillers d'administration avec comme tête de lice Cissé Vacaba devaient élire le nouveau PCA. Mais après un long aparté entre les administrateurs, le doyen des délégués annonce le candidat Boko Brou Michael vainqueur avec 9 voix contre 6 voix pour le PCA sortant Cissé Vacaba. Ce résultat, soumis à la validation par l'ensemble des délégués participant à l'AG, a été rejeté par ceux-ci, estimant qu'il n'est pas conforme à leur décision qui veut que la tête de liste (Vacaba Cissé) soit le président du Conseil d'administration du Mupemenet-CI.

L'Assemblée, interprétant les résultats de ce scrutin à huis clos comme une « trahison de certains administrateurs, et des mains occultes avec le dessein caché de caporaliser la mutuelle », dissout le Conseil d'administration et met en place un nouveau conseil, avant de procéder à une nouvelle élection sanctionnée par la victoire de la liste unique « union », conduite par le PCA sortant Cissé Vacaba.

**La guerre des PCA** Depuis c'est un bras de fer entre Cissé Vacaba et Boko Michael. « Cissé Vacaba, c'est l'ex-PCA. Je crois qu'il va se ressaisir. J'ai été élu suite à un conseil d'administration qui a décidé de me porter à la tête de cette Mutuelle. Au niveau de notre assemblée générale, il y avait une partie qui consistait à nettoyer les textes et l'autre à renouveler les instances dirigeantes. Au regard de nos textes, ce sont les administrateurs qui élisent le président du Conseil d'administration, comme l'indique clairement l'article 30 du statut de la Mupemenet. Quand les 15 membres composant ce corps électoral se sont retirés pour voter, on était 3 candidats au départ, quand Gnagna Zadi s'est désisté au profit du PCA sortant, Cissé Vakaba. Il ne restait en lice que Cissé Vakaba et moi Boko Michaël. Le vote fait, j'ai obtenu 9 voix et mon adversaire Cissé Vakaba en a eu 6. Naturellement, au regard de nos textes je suis donc élu nouveau PCA de la Mupemenet. Mais nos adversaires refusent d'accepter cela. C'est pour cela qu'il y a ce tapage médiatique. Mais nous allons mettre de l'ordre face à ce coup de force que Cissé Vakaba tente » explique M. Boko qui n'entend pas lâcher l'affaire.

**Une affaire de gros sous à gérer** « Il ne faut pas se voiler la face. Cette bataille pour le contrôle de la Mutuelle est une affaire de gros sous car la Mupemenet-ci c'est 56 000 adhérents pour un fonds de 6 milliards de FCFA. Que certains individus tapis au sein du ministère au plus haut niveau comme au sein de la Mutuelle veulent contrôler, souvent via des personnes interposées », dévoilent des mutualistes pour qui la réussite de la mutuelle en peu d'années suscite désormais des convoitises de part et d'autre. Cette bataille à la tête du conseil d'administration a déjà abouti au gel des comptes de la Mutuelle à Diamond Bank. Le conseil d'administration obtiendra la main levée sur les comptes en référé. Pour M. Kla, porte-parole des syndicats membres de l'Assemblée générale du 15 avril, cette situation est la conséquence du refus des mutualistes face à la volonté de la tutelle de « caporaliser leur instrument d'entraide ». « Nous dénonçons les manœuvres souterraines et malsaines du chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Kouyaté Abdoulaye

qui veut installer quelqu'un qu'il contrôle à la tête de la mutuelle. Nous exigeons le respect des décisions de l'Assemblée générale. Nous exigeons le déblocage immédiat des comptes de la Mutuelle afin que les mutualistes et leur familles puissent se soigner», a exhorté M. Kla, au cours d'une conférence de récemment. Tout en promettant d'autres actions à venir pour se faire entendre. << Ce qu'il faut retenir c'est que le ministère de l'Education nationale, à travers Kouyaté Abdoulaye, le chef de cabinet qui est le bras avancé de cette cabale et de cette volonté de caporalisation de notre mutuelle, a décidé de récupérer la Mutuelle à des fins que nous ne savons pas. Nous disons non à cela. Nous ne pouvons pas trahir les mutualistes à qui nous avons promis que cette mutuelle n'appartient pas au ministère de l'Education nationale, ou au ministre. Ces gens que vous voyez sont hantés par Kouyaté Abdoulaye >>, a accusé le Porte-parole du Conseil d'administration, Zady Gnagna Theodore. Pour lui, « Boko Michael n'agit pas, il est agi par Kouyaté qui le manipule pour pousser l'administration à venir récupérer la mutuelle. Voilà le projet macabre qui est en court. Et nous disons non ! M. Kouyaté, après avoir échoué à la mairie de Lakota, pense avoir trouvé des milliards ici pour réaliser ce qu'il n'a pas pu réaliser à Lakota. Les 56 000 mutualistes que nous sommes, sommes prêts à faire front contre cette OPA sur notre mutuelle. Ça ne passera pas. La mutuelle appartient aux adhérents et aux cotisants. M. Kouyaté n'a jamais adhéré à cette mutuelle et il utilise les plus faibles, les moins incapables d'entre nous pour mener ce projet », a persisté le conférencier. Avant de lancer un appel : << C'est l'occasion de lancer un appel au ministre de l'Education nationale. Nous espérons qu'elle n'est pas concernée par cette affaire. Nous lui demandons de ramener à l'ordre son chef de cabinet, car nous ferons front à cette OPA. Les enseignants refusent que la mutuelle appartienne à quelqu'un d'autre qu'à eux-mêmes. Nous lançons un appel à nos partenaires pour leur dire que la mutuelle n'a pas de problème. Que ce sont deux ou trois personnes qui s'agitent dehors et qui n'ont aucune onction . Nous lançons également un appel au gouvernement, pour qu'il ouvre les yeux car il s'agit de 56 000 adhérents », a plaidé Zady Gnagna.

**Abinan vole au secours de Kandia Camara** Pour couper l'herbe sous les pieds de la ministre Kandia Camara, le conseil d'administration convoque une Assemblée générale extraordinaire (Age) le samedi 22 juin 2019 à Yamoussoukro à laquelle ont pris part 186 délégués sur 188 convoqués qui actent le changement de dénomination de la mutuelle . Elle devient désormais la Mutuelle générale des enseignants de Côte d'Ivoire (Mge-Ci). La Mge-Ci, contrairement à la Mupemenet-Ci, s'ouvre aux enseignants du préscolaire au supérieur, exerçant dans d'autres ministères autre que le ministère de l'Education nationale. L'autre innovation, c'est qu'elle intégrera aussi les enseignants du privé. Outre la dénomination, d'autres changements notables ont été apportés aux textes pour se conformer au règlement 07/2009/CM/UE-MOA qui régit la mutualité sociale dans la sous-région. Ces décisions que les dissidents qualifient de K braquage 2'), ne feront pas long feu, car 3 jours après le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale produit un communiqué pour rejeter cette nouvelle tutelle. «(...) Relativement aux relations des mutuelles sociales avec l'Etat, elles se situent principalement en termes d'octroi de l'agrément, de suivi et de contrôle général de fonctionnement des mutuelles. Cette régulation est assurée par l'Agence ivoirienne de régulation de la mutualité sociale (AIRMS). En conséquence, la Mupemenet-Ci ne peut être rattachée à mon département

ministériel. Les adhérents de la Mupemenet sont en majorité des fonctionnaires salariés exerçant dans les ministères en charge de l'Education et de la formation. Leur mutuelle relève donc du ministère de l'Education nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle >>, écrit le ministre Abinan Kouakou au PCA de la Mupemenet-ci. La bataille est loin de connaître son épilogue au regard de l'engagement des deux camps.

## A. TRAORE

<< L'union fait la force », dit-on. Conscient de cette assertion, le président de l'intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire (IFCI), Jean Yves Abonga, multiplie les contacts avec les bases.

## L'intersyndicale des fonctionnaires prône l'unité d'action



Le président de l'intersyndicale a initié une tournée à l'intérieur du pays depuis quelques semaines. (Ph : DR)

<< L'union fait la force », dit-on. Conscient de cette assertion, le président de l'intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire (IFCI), Jean Yves Abonga, multiplie les contacts avec les bases. Pour lui, seule l'unité d'action syndicale permet d'améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires de Côte d'Ivoire. Dans un communiqué de presse dont copie est parvenue à notre Rédaction, le service de communication de cette structure note que l'IFCI est restée constante dans sa conviction que seule l'unité pourra lui faire glaner des lauriers. « En laissant nos égos surdimensionnés. En gommant nos problèmes de leadership qui nous ont si souvent desservis. Le camarade président de l'IFCI, Jean Yves Abonga, l'a si bien compris qu'en 2016, il a visité pratiquement tous les leaders syndicaux pour partager avec eux sa vision de la lutte syndicale qui se résume en la nécessité de l'unité d'action syndicale», indique le communiqué qui se félicite de certains résultats enregistrés au niveau de la lutte. Pour l'intersyndicale des fonctionnaires de Côte d'Ivoire, le résultat on le connaît. Mitigé pour certains. Bon pour d'autres. «Tout compte fait, l'histoire retiendra qu'il y a eu des acquis (recrutement des journaliers, paiement du SDA...). Oui, beaucoup reste à faire (suppression des divers impôts, indemnités de logements...). C'est pourquoi depuis quelques semaines, le président Abonga a repris son bâton de pèlerin pour parcourir la Côte d'Ivoire (Marahoué, Tonkpi, HautSassandra, Indenié-Djuabin, Agneby-Tiassa)», souligne le service de communication qui rappelle qu'avec les maigres moyens, son président a affiché sa volonté et sa

détermination pour parler aux fonctionnaires et agents de l'Etat du secteur public. «Sur les lieux, l'IFCI ne fait aucune ségrégation. Tous les leaders syndicaux de tous les bords sont contactés. Ceux qui le veulent apportent leur soutien pour faire passer le message de l'IFCI : la nécessité de l'unité d'action syndicale», stipule le communiqué avant de témoigner sa reconnaissance à tous ces leaders syndicaux communément appelés les Régionaux. Qui, en dépit de quelques mots d'ordre en sourdine de boycott passif ont apporté leur soutien à l'IFCI en mobilisant leurs bases comme à Bouaflé. «Notre foi à l'IFCI : le message pas-sera vaille que vaille. Parce que les fonctionnaires sont assez matures pour savoir ce qui est bon pour eux, au-delà de nos divergences aiguës par nos égos», mentionne le communiqué. Ajoutant que la tournée nationale continue et invitant les Camarades fonctionnaires de Côte d'Ivoire à rester à l'écoute de ceux qui sont restés constants, malgré les vents anciens et nouveaux.



Entrepreneuriat et réseautage au féminin en Afrique

## Raymonde Goudou Coffie vante l'expérience Ivoirienne en Tunisie



Invitée d'honneur du symposium Africain de l'Entrepreneuriat et du Réseautage Féminin, organisé à Tunis par le Conseil international des Femmes Entreprenantes (CIFE) et la Plate-forme Mondiale des Femmes Entreprenantes (PLAMFE), du 21 au 24 juin, le Dr Raymonde Goudou Coffie, ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public, a partagé sa riche expérience acquise dans le domaine du leadership féminin avec ses sœurs africaines. Elle a fait vendredi 21 juin une communication sur le thème : Femme, réseautage et entrepreneuriat. Partie de cette réflexion pertinente de l'ex-Secrétaire général des Nations Unies, SEM Kofi Annan, de regrettée mémoire : « Il n'y a pas d'outil de développement plus efficace que l'autonomisation des femmes », l'ancienne ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, l'initiatrice du Fonds Femmes et Développement, a dans son intervention, fait ressortir de façon substantielle la nécessité pour les femmes de ne pas éternellement se morfondre sur leur vulnérabilité. Mais de s'efforcer en revanche de se focaliser sur leurs capacités et les opportunités qui pourraient se présenter à elles : « Nous devons capitaliser sur les acquis, mettre en exergue l'esprit entrepreneurial qui est un esprit innovant. » Cette vision qu'elle porte, la ministre ivoirienne de la Modernisation de l'Administration a tenu à la partager avec toutes les femmes. D'autant qu'avec l'importance du rôle des femmes dans le développement des nations que souligne a souhaité Kofi Annan, l'autonomisation de la femme apparaît, aujourd'hui, comme une condition essentielle de l'émergence prônée

par tous les Etats africains. Dans l'exécution de cet important chantier de nos Etats, la responsabilité des initiatives ne doit plus être celle exclusive des gouvernants. Les femmes, en plus de la Société civile, relève la conférencière, doivent désormais elles-mêmes pouvoir cultiver et développer leur esprit entrepreneurial, innover davantage, investir le monde des affaires, partager et tirer le meilleur profit. Les solutions ivoiriennes Le gouvernement ivoirien met un point d'honneur à trouver des réponses originales et durables. Et il initie plusieurs programmes pour améliorer l'accès des femmes entrepreneuses au financement, place au cœur de sa politique de développement des PME celles qui particulièrement éprouvent d'énormes difficultés à capter des financements. Tout ceci pour donner un véritable contenu à l'autonomisation de la femme. Ainsi de nombreuses possibilités d'emprunts et de financements s'offrent-elles désormais aux femmes. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), doté de 12 milliards est sous la tutelle de la Première Dame, Dominique Ouattara. Le Fonds pour la Promotion des PME et de l'Entrepreneuriat Féminin est pourvu de 5 milliards grâce aux efforts financiers conjugués de deux partenaires : le Groupe Banque Centrale Populaire du Maroc et la Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI). Le Fonds Femme et Développement logé au ministère en charge de la Femme, avec un solde créditeur de 3 milliards a permis à travers son projet de Gestion Novatrice, l'autonomisation d'environ 15000 femmes qui vivaient dans une situation de précarité et a créé près de 6000 emplois à côté des femmes, le Dr Raymonde Goudou a notifié les efforts du gouvernement en faveur des jeunes. Le fonds d'appui aux jeunes aujourd'hui de 16 milliards passera en 2020 à 20 milliards. Par ailleurs pour encourager la naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires, solidairement avec le secteur privé qui agit à travers CGCCI Academy, le ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'innovation du Service Public, va très prochainement organiser le concours national des « Start-Ups ». Pour permettre aux jeunes hommes et femmes d'apporter des réponses à la problématique de la modernisation avec des techniques innovantes. Pendant son séjour en Tunisie, la ministre Raymonde Goudou Coffie, pour son importante action en faveur de la promotion du leadership féminin, a reçu une distinction. Tout comme la Sénatrice Marie Irene Richmond et le Docteur Marie-Paule Kodjo, vice-présidente du Conseil National des Droits de l'Homme.



Logement abordable en Afrique / L'accompagnement des banques dans le secteur du logement reste insuffisant. Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Koné, a appelé, samedi à Abidjan les établissements bancaires à une forte implication dans le processus.

## Bruno Koné appelle une forte implication des banques



Les participants au séminaire veulent apporter des éléments de réponses concrètes au financement du logement abordable.

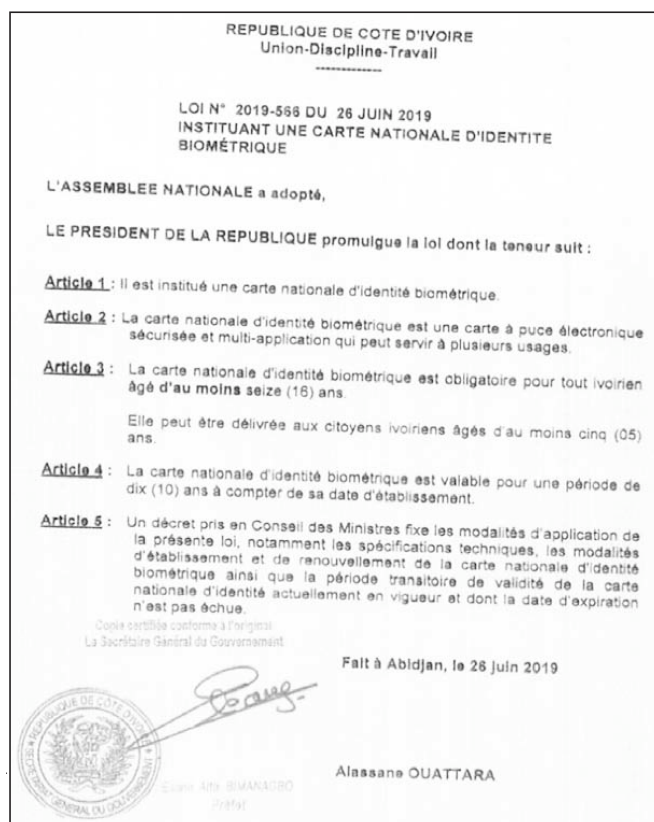
La Chambre nationale des constructeurs et promoteurs agréés de Côte d'Ivoire a organisé ce samedi 29 juin, à Abidjan, un séminaire international sur le financement du logement abordable en Afrique. Cette initiative a bénéficié de la participation de la Holding Al Omrane du Maroc, le Centre for Affordable Housing Finance in Africa, la Banque de l'Habitat du Sénégal et le Fonds de Garantie Hypothécaire du Mali. L'objectif de ces travaux a été d'approfondir la compréhension des mécanismes de financement du logement social et d'apporter des éléments de réponses concrètes au financement du logement abordable. Le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Koné a révélé que l'accompagnement des banques dans ce processus est resté insuffisant, celles-ci ayant adopté une attitude jugée trop attentiste, selon lui. Le ministre a indiqué que la réussite du programme présidentiel de production massive de logements sociaux et économiques à coûts bas pour les ménages les plus pauvres, passe par une plus forte implication des banques à travers les principaux axes d'intervention que sont la mise en œuvre effective de la circulaire n° 12 du Compte de mobilisation pour l'habitat (Cdmh), qui abaisse le taux de crédit acquéreur à 5,5%, l'allongement de la durée du crédit acquéreur sur une durée proche de celle de la vie active (d'environ 20 ans), l'allongement facilité par un taux de crédit réduit, l'accroissement du crédit à taux bas octroyé aux promoteurs immobiliers. Il a rappelé que l'Etat a également initié des réformes avec de nouveaux outils de

financement pour redynamiser le secteur de l'habitat. « Les axes majeurs de ces réformes sont la création du Compte de mobilisation pour l'habitat (Cdmh), le renforcement des ressources du Fonds de soutien à l'habitat (Fsh), la mise en place du Compte des terrains urbains (Ctu), la création de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI), récemment privatisée et recapitalisée. Il a également fait savoir que le déficit en logements à coûts abordables pour les ménages à revenus faibles est estimé à plus de 400.000 unités, avec un accroissement de 10% (soit 30 à 40.000 logements) par an. Prenant la parole, le Président de la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs Agréés de Côte d'Ivoire, Sangaré Siriki a indiqué que le but de ce séminaire est de penser la politique de financement. Un moment de partage d'expériences tant au niveau local qu'au niveau international ayant fait preuve d'exemplarité dans le domaine du logement abordable en Afrique. Les questions liées à l'habitat et au logement social, a dit le président, ont un impact direct sur le bien-être des populations et constituent de ce fait une priorité pour le gouvernement. En effet, la Côte d'Ivoire accuse un déficit de logement, selon les dernières estimations, 90% des ivoiriens sont des locataires, et plus d'un million de personnes vivent dans les quartiers dits précaires. « Je ne doute pas, je suis convaincu qu'au terme de nos travaux des approches nouvelles pourront être suggérées à chacun des acteurs que nous sommes. Cela, dans l'optique d'accéder plus facilement au financement du logement social sous nos tropiques », a-t-il déclaré.

A. AKA

Nouvelle carte nationale d'Identité biométrique / Le chef de l'Etat Alassane Ouattara a promulgué la loi instituant une nouvelle Cni dans les formes requises, pour la rendre exécutoire.

## La Cni désormais obligatoire pour tous les Ivoiriens âgés de 16 ans au moins



ministres fixera les modalités d'application de la présente loi, notamment les spécifications techniques, les modalités d'établissement et de renouvellement de la carte nationale d'identité biométrique ainsi que la période transitoire de validité de la carte nationale d'identité actuellement en vigueur et dont la date d'expiration n'est pas échue.

**YAPI COULIBALY**

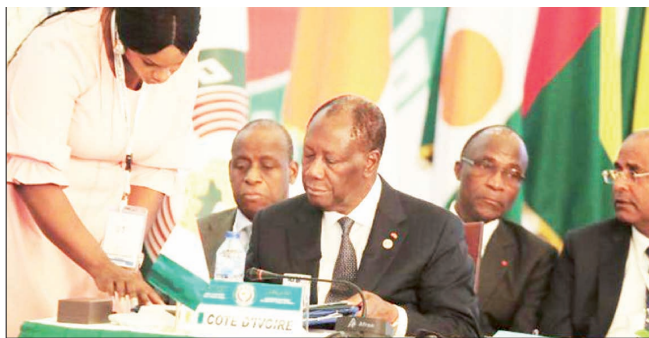
Le président de la République, Alassane Ouattara, a procédé, le vendredi 28 juin 2019, au Palais de la présidence de la République, à la signature de l'acte de promulgation de la loi N° 2019-568 du 28 juin 2019, instituant une carte nationale d'identité biométrique. Cette nouvelle disposition juridique institue une carte nationale d'identité biométrique. Une pièce administrative à puce électronique sécurisée et multi-application qui peut servir à plusieurs usages. Les députés ivoiriens qui ont adopté presque à l'unanimité ce projet de loi ont accepté que la carte nationale d'identité biométrique soit obligatoire pour tout ivoirien âgé d'au moins 16 ans. Les législateurs ont décidé que la Cni peut être délivrée aux citoyens ivoiriens âgés d'au moins 5 ans. Cette nouvelle carte nationale d'identité biométrique est valable pour une période de 10 ans à compter de sa date d'établissement. En attendant la confection des cartes, un décret pris en Conseil des





55<sup>e</sup> Sommet de la Cedeao à Abuja, samedi / Le président de la République, Alassane Ouattara, a pris part, le samedi 29 Juin 2019, à Abuja (Nigéria), au 55<sup>e</sup> Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao.

## La communauté sous-régionale a désormais sa monnaie



Le Président Alassane Ouattara, samedi, au Sommet de la Cedeao.

Le président de la République, Alassane Ouattara, a pris part aux côtés de ses pairs, le samedi 29 juin, à Abuja (Nigeria), au 55<sup>e</sup> sommet de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'ouest (cedeao). Au menu de ce sommet sous-régional, des dossiers politiques comme la crise béninoise, la situation en Guinée-Bissau. Mais il y a eu aussi des dossiers plus économiques dont l'adoption définitive du nom de la future monnaie commune à l'espace Cedeao. La cérémonie d'ouverture a été marquée par plusieurs interventions dont celles du président de la République fédérale du Nigeria, Muhammadu Buhari, par ailleurs, Président en exercice de la Cedeao et du Président de la commission notre compatriote, Jean-Claude Brou. Dans son allocution, le Président Muhammadu Buhari a d'abord souhaité la bienvenue à ses pairs et les a remerciés pour tout le soutien qui lui a été apporté durant son mandat à la tête de l'organisation sous-régionale. Il a ensuite exprimé sa satisfaction pour le bon fonctionnement de l'Institution commune ainsi que pour la paix et la stabilité dans la sous-région ouest-africaine. Il s'est aussi réjoui des importantes avancées enregistrées dans le processus d'intégration. Il a cependant noté, qu'en dépit de tous les progrès réalisés, il reste encore des défis sécuritaires à relever, notamment la résurgence des conflits intercommunautaires. À cet égard, il a exprimé sa compassion et celle de l'Institution aux victimes d'actes de terrorisme et de banditisme dans la sous-région et a invité ses homologues à agir non seulement pour mettre fin à ces conflits, mais également pour protéger leurs concitoyens. Pour terminer, le Président en exercice de la Cedeao a encouragé ses pairs à continuer d'œuvrer pour un développement durable dans leurs pays respectifs. **Les mots de gratitude de notre compatriote Jean Claude Brou**

Le président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Brou, a quant à lui rendu un vibrant hommage au Président Muhammadu Buhari pour son leadership à la tête de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, avant de le féliciter, lui et le Président Macky Sall de la République sœur du Sénégal, pour leur « brillante réélection ». Il a ensuite relevé toutes les actions entreprises par la Cedeao pour contribuer à la promotion et à la consolidation de la démocratie dans certains pays membres, notamment au Togo, en Guinée-Bissau et au Bénin. Au plan sécuritaire, Jean-Claude Brou a regretté la multiplication d'actes terroristes dans la sous-région qui doivent davantage interpeller les uns et les autres sur l'urgence de prendre des mesures vigoureuses et appropriées. A cet égard, il a proposé la tenue prochaine d'un Sommet extraordinaire dédié à la lutte contre le terrorisme, au Burkina Faso. Pour terminer, il s'est félicité du chemin parcouru, depuis 44 ans, par la Cedeao, dont les réalisations sont aujourd'hui appréciées au-delà de nos frontières et citées en exemple, au niveau continental et mondial. Le Président Alassane Ouattara a regagné le même jour, à la fin des travaux, Abidjan.

**La Cedeao a un nouveau président** Ce 55<sup>e</sup> Sommet a vu la désignation du Président du Niger, Issoufou Mahamadou, comme nouveau Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de la Cedeao, en remplacement du Président Muhammadu Buhari. Le nouveau Président de la Cedeao s'est dit honoré pour la confiance placée en lui par ses pairs et s'est engagé à mettre l'accent, au cours de son mandat, sur trois domaines prioritaires, à savoir, la sécurité régionale, la consolidation des Institutions démocratiques et l'intégration économique. A cette rencontre d'Abuja, la crise en Guinée-Bissau a été évoquée. Le mandat du président José Mário Vaz arrivé à terme, il y a cinq jours a été "prorogé". La Cedeao a décidé que celui-ci reste bien à la tête de son pays, mais la gestion des affaires revient au Premier ministre, Aristides Gomes, qui devra former un gouvernement au plus tard le 15 juillet et préparer la présidentielle de novembre 2019.

**YAPI COULIBALY**

## 1ÈRE EXPOSITION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE SINO-AFRICAINE

# Souleymane Diarrassouba présente les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire



**Les ministres Sidiki Konaté et Souleymane Diarrassouba ont pris une part active à cette première exposition sino-africaine. (Ph. DR)**

Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME ; le contrat commercial pour la construction de centres artisanaux à GrandBassam, Sagbé et N'dotré avec le ministère de l'Artisanat ; un mémorandum pour la construction de 12 unités de transformation d'anacarde dans les principales zones de production. En plus, plusieurs mémorandums d'accords ont été signés par les entreprises ivoiriennes avec les entreprises chinoises au cours des rencontres B2B.

Au deuxième jour de la première exposition économique et commerciale Sino-Africaine, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, a présenté aux opérateurs économiques chinois, les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire, le vendredi 28 juin 2019, au centre international des congrès et exposition de la ville de Changsha dans la province de Hunan. « Le Gouvernement ivoirien recherche ardemment des investisseurs chinois intéressés par la transformation des matières premières agricoles, en vue de leur donner une valeur ajoutée en vue du développement de l'agro-industrie, pour un meilleur accès au marché chinois : des produits "made in Côte d'Ivoire" fabriqués en partenariat avec des entreprises chinoises », a-t-il indiqué. Puis, il a plaidé pour que des accords entre la Chine et la Côte d'Ivoire aboutissent à l'exemption de taxes à l'importation du cacao et des noix de cajou au cordon douanier chinois. Dans la foulée, Souleymane Diarrassouba a salué les investissements chinois en Côte d'Ivoire qui s'élèvent à plus de 33 milliards Fcfa réalisés par 27 entreprises chinoises et qui ont permis de générer plus de 1 100 emplois directs. Mieux, il a exprimé le vœu pour que la Côte d'Ivoire soit pour la Chine, la porte d'entrée du marché de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), avec 320 millions de consommateurs et de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf), avec 1,2 milliard de consommateurs. A juste titre, il a invité les entreprises chinoises à investir davantage en Côte d'Ivoire. Au cours du séjour à Changsha, 6 accords et protocoles d'accords ont été signés. Dont l'accord de promotion économique et commerciale entre la province de Hunan et le ministère du